



Conseil d'administration du CRDS

30 juin 2024

- Clubs présents ou représentés : F01, F06, F07, F09, F12, F13, F17, F19, F24, F25, F28, F29, F31, F33
- Clubs absents ou excusés : F02, F04, F10, F14, F16, F20, F23, F26
- Membres du bureau excusés : Alain Mareschal et Didier Verdan.

Sur 31 clubs civils, 14 sont présents ou représentés.



Le CA débute à 9h30 au Novotel de Voreppe. Sylvie Guillemard, notre présidente, remercie les personnes présentes et demande au CA son accord pour accepter, en auditeurs, les membres de la commission électorale (Gérard Carry et Dominique Le Scour) ainsi que les membres du futur bureau ne faisant pas partie du CA (Christophe Decouture et Elisabeth Quennet). Après accord du CA, elle nous présente l'ordre du jour.

Calendrier :

Le calendrier complété est joint au mail.

- **Epreuves par centre :**

Sylvie attire notre attention sur le fait que trop peu de centres en Isère se sont positionnés pour organiser des épreuves (aucun centre pour la qualif 123, un seul centre pour les VDR et la qualif 567).

Il est décidé que les clubs qui se positionnent pour organiser des épreuves donneront la priorité aux joueurs de leur club.

- **Compétitions CRDS :**

Championnat Régional :

Le club d'Aix-les-Bains se renseigne sur la possibilité d'avoir le Centre des Congrès. La date sera à préciser (en dehors des vacances scolaires et des autres compétitions).

Championnats départementaux :

La réduction du nombre de places qualificatives pour le CDF leur ôte beaucoup d'intérêt.

≈ CD 26: le club de Valence se charge de l'organiser, la date et le lieu reste à définir.

≈ CD 38: le comité du Lyonnais (qui devrait le prendre en charge cette année) ne l'organisera pas. Si un club du Dauphiné s'en charge, en cas de manque de places, la priorité sera donnée aux Isérois du Comité.

≈ CD73: samedi 8 mars, à Brison St-Innocent (en même temps que la journée Denise Bau).

≈ CD74: le club de Thyez se renseigne sur la possibilité d'une salle.

Classique :

Jean Gelineau propose d'organiser un Tour du Comité (un peu comme le Tour de France organisé par la Fédé), une compétition "clés en main" où le Comité se chargerait d'amener le matériel et son soutien, charge à chaque département de trouver un local et une date (pour le local, une salle de club peut convenir).

Deux épreuves comité n'ont pas encore de date ni de lieu : Championnat Régional Classique et Interclubs Classique. Didier Verdan se charge de les positionner.

Interclubs :

La fédé a émis l'idée de jouer les interclubs en 2'30'', qui se rapprocherait du temps de jeu de la finale (2'). Proposition rejetée à l'unanimité, par crainte de décourager les joueurs (remarques entendues pour Évian et à Vaujany).

Festival d'Evian :

Sylvie, après discussion avec Marie-Odile Morelle, présidente du comité des Flandres, propose de jouer en duplex le jeudi et le vendredi avec Calais qui organise son festival la même semaine. Idée à retenir. Il faudrait dans ce cas intervertir les différents TH.

Simultanés permanents du comité :

Ils avaient pour but d'inciter les clubs à jouer les simultanés permanents. Sylvie a comparé la fréquentation par rapport à l'an dernier : 12 clubs ont joué le jeu et cette hausse a rapporté 200€ au Comité.

Jean Gelineau signale que le comité n'a pas été à la hauteur pour rendre les résultats (pas de retour rapide, manque de communication, pas de résultats dans l'onglet "simultanés").

Il est procédé au tirage au sort (à noter qu'il y a autant de bulletins/joueur que de parties jouées par ce joueur)

Danuta METZ (F09), Isabelle LEYDIER (F26) et Uta PAYRAUDEAU (F04) gagnent chacune une inscription à un tournoi du comité.

L'annonce sera à mettre sur le site et l'info envoyée sur CRDSComCom.

A reconduire la saison prochaine. Peut-être avec plus de lots s'il y a plus de participants, à gagner par des personnes différentes.

Point financier :

Mireille nous présente le point financier fait le 10 juin 2024 qui laisse apparaître un déficit de 525€. Avec les dépenses attendues et les recettes à recevoir, le résultat prévu sera de -580€ au 31 août.

Une question est posée à propos d'une éventuelle subvention du Comité accordée aux joueurs qualifiés aux CDF. Elle n'est pas prévue et est laissée à l'initiative des clubs. Seule une subvention pour le CDM est accordée (150€/adulte et 300€/jeune cette année, 300€ et 500€ pour le Québec en 2025).

Vote des tarifs 2024-2025 :

Licences :

La fédé propose 3 licences :

Type de licence	Prix	Part Fédé	Part Comité
Découverte	25	17	8
Loisir	40	30	10
Prémium	50	40	10

Le bureau du comité propose de mettre la part Comité à 8€ sur chaque type de licence, ce qui les porterait respectivement à 25€, 38€ et 48€. Il nous est fait remarquer qu'une part Comité à 5€ permettrait une augmentation progressive du prix par rapport à la saison en cours et que rien ne permet de présager une baisse des redevances ou une forte proportion de licence Loisir comme nous le pensons.

Cette proposition est soumise au vote (0 personne contre, 1 abstention, tous les autres membres sont pour), la part à 5€ est adoptée (le passage de 8€ à

5€ se traduira par un manque de 2000€ sur les recettes de la prochaine saison).

Les licences seront donc respectivement de 25, 35 et 45€ dans le comité.

Une question est posée à propos des licences Loisir qui risquent d'entraîner une perte de visibilité des joueurs : en effet, avec cette licence, il n'est plus possible de faire une compétition, plus possible de faire un simultané permanent ou fédéral, plus possible de participer aux Interclubs, donc plus de classement. La Fédé, interrogée à ce sujet, n'a pas donné de réponse.

Il est aussi rappelé que la licence est obligatoire pour tout joueur en club : en plus de servir d'assurance, elle est justifiée par le fait qu'on utilise un logiciel et des outils créés par la Fédé.

- **Simultané au bénéfice de l'activité scolaire :**

Le bureau du Comité propose que la redevance, comme pour tout simultané, soit de 5€, mais minimum, chaque club organisateur étant libre de la fixer à un montant supérieur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- A noter que ce montant sera à spécifier à la trésorière du Comité lors de l'envoi.

Infos fédérales :

Le CA fédéral s'est tenu à Paris le 1er juin et le compte-rendu a été envoyé aux présidents et responsables de club. Il n'y a pas encore de compte-rendu fédéral sur le site de la FFSc.

- Appels à candidature :

Pour l'alimentation du site Grand Public, personne ne s'est manifesté.

Pour la commission "géographie des comités", Jean Gelineau a posé sa candidature qui a été acceptée.

- Scrabblorama :

Il paraît jusqu'en décembre.

- CNEDD :

Le vote qui a eu lieu le 10 juin n'a pas été conforme à ce qui avait été décidé par le CA fédéral. Les résultats ne sont pas mis à jour sur le site fédé.

Election du bureau :

Jean Gelineau, responsable du bon déroulement des élections, nous annonce les résultats :

- 642 inscrits : 641 licenciés de + de 16 ans + 1 membre de droit : Mr Christian Couvreur, président de la FFSc.
- Parmi eux, 549 ont une adresse électronique et 247 ont voté électroniquement, soit 45%.
- Il y a eu 20 votes en présentiel aujourd'hui.
- Sur les 267 votes, on compte 7 NUL, 4 NON et 256 OUI.

Le nouveau bureau est élu avec 40,5% des voix.

Sylvie, notre présidente, remercie les présents qui lui ont accordé leur confiance et présente les nouveaux élus : Patrick Crozier, président du club d'Evian, Christophe Decouture (St-Pierre-en-Faucigny) et Elisabeth Quennet (Annecy), tous trois membres de clubs haut-savoyards.

Ce bureau prendra ses fonctions le 1er septembre 2024.

Questions diverses :

- Le lien pour les parties zoom fonctionnera-t-il tout l'été ?

Oui, il sera toujours possible à Evian ou Romans d'organiser leurs parties s'ils le souhaitent.

- Quid des parties zoom du comité ?

Le Comité décidera ou non de leur reconduction à la rentrée. Lors de la dernière séance, et malgré un rappel sur CRDSCoMCom, il y avait 3 joueurs et 3 membres du bureau.

- Le festival de Vaujany aura-t-il lieu l'an prochain ?

Pierre De Freitas le confirme. Cette année, il a eu lieu en même temps que la finale Interclubs et, avec les élections législatives, la fréquentation a été moins importante que prévu, même si elle a été très satisfaisante pour une reprise. Pierre en profite pour remercier Alain Mareschal, Gisèle Rondot et Patricia Viette pour leur aide précieuse tout au long de la semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, Sylvie Guillemard remercie tous les participants pour la richesse des échanges et le vote des tarifs.

La séance est levée à 12h45.

